

## CINQ MILLE ANS DE PAROLES / MOTS

*Commentaires sur l'origine, l'évolution, la mort et la résurrection de quelques langues*  
Par **Carlos Prieto** avec prologue de **Carlos Fuentes**  
2<sup>ème</sup> Edition du Fonds de Culture Economique, (2007), 310 pages.

Mazatlán, Sinaloa, jeudi, 4 mars 2010

Bonjour à tous les francophiles !

Je suis un joyeux retraité actif de 69 ans vivant au Mexique depuis les 12 dernières années. J'y ai travaillé d'abord comme professeur de français langue seconde ou tertiaire dans diverses universités de « Mazatlán, la Perle du Pacifique » et ensuite comme traducteur autonome. Ma plus récente contribution se trouve dans ce document de 15 pages correspondant au chap.VI de l'œuvre originale rédigée en espagnol et portant sur l'histoire de la langue française. (Pages 142-161) C'est le document le plus récent que je connaisse sur ce thème.

Prieto, Carlos, « CINCO MIL AÑOS DE PALABRAS » - Comentarios sobre el origen, la evolución, la muerte y la... resurrección de algunas lenguas. Prólogo de Carlos Fuentes. 2<sup>da</sup> Edición del Fondo de Cultura Económica, (2007), 310 páginas. ISBN: 978-968-16-8371-9

\*\*\*\*\*

*Commentaires sur l'origine, l'évolution, la mort et la résurrection de quelques langues, Carlos Prieto avec prologue de Carlos Fuentes, 2<sup>ème</sup> Edition du Fonds de Culture Economique, (2007), 310 pages. ISBN: 978-968-16-8371-9*

Si le document ci-joint ne vous concerne pas et/ou ne vous intéresse pas, je vous saurais gré de le transmettre à d'autres collègues ou amis qui pourraient en profiter avantageusement pour le rayonnement international de la culture française. Vos commentaires sont appréciés.

Merci de votre aimable collaboration !

André Lacombe-Gosselin  
Cuervo # 115, Lomas del Mar,  
Mazatlán, Sinaloa, México  
C.P. - 82010  
[andre\\_lacombe@yahoo.com](mailto:andre_lacombe@yahoo.com)

## CINQ MILLE ANS DE PAROLES / MOTS

*Commentaires sur l'origine, l'évolution, la mort et la résurrection de quelques langues*  
Par **Carlos Prieto** avec prologue de **Carlos Fuentes**  
2<sup>ème</sup> Edition du Fonds de Culture Economique, (2007), 310 pages.

**Note du Traducteur:** *Je commence ce travail pour m'amuser et par le chapitre VI qui porte sur le FRANÇAIS, et qui correspond aux pp. 142-161 du livre.*

**Présentation de l'auteur:** Le violoncelliste mazatlécois mondialement reconnu Carlos Prieto a démontré être un virtuose du violoncelle de la même manière qu'il écrit avec précision et fluidité dans son livre : « 5,000 ans de mots / paroles » au théâtre du Cid de Mazatlán, Sinaloa.

L'écrivain Jaime Labastida et le compositeur José Angel Espinosa « Ferrusquilla » l'ont accompagné dans la présentation de son oeuvre sous le patronage du Collège de Sinaloa dans le cadre de la saison printannière 2007 organisée par l'Institut de la Culture, du Tourisme et des Arts de Mazatlán.

Dans la 2<sup>ème</sup> édition revue, corrigée et augmentée par l'artiste lui-même [...] il se concentre sur le panorama de l'étude des langues quant à leurs origines, leur évolution, leur mort et...leur résurrection.

Aux dires du violoncelliste lui-même : « *Ce livre n'est pas le produit d'un caprice momentané mais le résultat d'un intérêt et d'une passion pour le langage que j'ai gardée depuis 40 ans et qui a commencé dès mon plus jeune âge* ».

[...] *Mais on estime qu'à cette époque lointaine il n'y avait que trois familles linguistiques et que la population totale du monde était d'environ 50,000 individus, tous localisés dans la région d'Afrique centrale d'où sont parties les migrations vers le Moyen-Orient, l'Asie, l'Europe et finalement vers le continent Américain.*

*Actuellement, on connaît de 6 à 7 mille langues dans le monde en incluant un bloc de mille environ dont les dialectes sont difficiles à distinguer. On sait également que ces langues sont divisées inégalement du fait que seulement 10 d'entre elles sont parlées par plus de 100 millions de personnes.*

*En revanche, il y a 4,000 langues qui sont utilisées par moins de 10,000 habitants.*

*À part cela, il y a entre 1,000 et 10,000 personnes qui parlent 1994 langues alors que 782 ne sont parlées que par des groupes de 150 personnes ou moins.»*

<sup>1</sup> Traduit du journal « CORAL » *Turismo – Cultura – Sociedad*, Ed.6, # 1: Abril-Mayo 2007 p.21

## CINQ MILLE ANS DE PAROLES / MOTS

*Commentaires sur l'origine, l'évolution, la mort et la résurrection de quelques langues*

Par **Carlos Prieto** avec prologue de **Carlos Fuentes**

2<sup>ème</sup> Edition du Fonds de Culture Economique, (2007), 310 pages.

### Les 10 langues les plus parlées dans le monde selon Rafael del Moral

Madrid 2002 – Chiffres de 2000

Langues	Millions de gens	Régions du monde
1. Chinois mandarin	915	Chine, Taïwan, Singapour, Malaisie
2. Anglais	722	États-Unis, Grande Bretagne, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Pays d'Asie, Afrique, Caraïbes
3. Indi	661	Inde, Île Maurice
4. Espagnol	365	Amérique Latine, Espagne, États-Unis, etc.
5. Arabe	234	Afrique (est), Golfe de Perse, Moyen-Orient
6. Bengali	206	Bangladesh, Népal, Inde
7. Portugais	192	Brésil, Portugal, Angola, Mozambique
8. Russe	165	Russie, Anc. Républiques URSS, Europe (est)
9. Français	129	France, Belgique, Suisse, Luxembourg, Canada, Pays d'Afrique, Caraïbes
10. Japonais	127	Japon, Brésil, États-Unis

(Réf. Chap. I – Las lenguas de la tierra, / Les langues de la terre - p.40)

### LE FRANÇAIS (p.142)

Il n'y a pas d'intercompréhension, au moins partielle, avec le français pour les gens qui parlent espagnol, italien, portugais et catalan. Trois différences évidentes séparent le français de ses langues soeurs.

- Le français a perdu toute variété d'accent tonique. Tous les mots sont aigus.
- Les mots français, tout au long des siècles, ont subi une usure ou une érosion qui en a donné comme résultat un moindre nombre de syllabes que ses langues soeurs.
- Alors que le latin et l'espagnol ont cinq voyelles, (a, e, i, o, u) <sup>1</sup> le français a 11 voyelles orales et 4 voyelles nasales.

Voyelles françaises	Équivalent espagnol	Nasales	Equiv. espagnol
1. A (patte)	A	AN (franc)	-
2. Â (pâte)	-	AIN, EIN (nain, frein)	-
3. É (thé)	E	ON (front)	-
4. AI (lait)	-	UN (un, brun)	-
5. E, EU (je, jeu)	-		
6. Ê (jeûne)	-		
7. I (lit)	I		
8. O (pomme)	O		
9. Ô (rôtir, paume)	-		
10. OU (loup)	U		
11. U (lu, vu)	-		

<sup>1</sup> Le latin avait 5 voyelles courtes et 5 voyelles longues.

# CINQ MILLE ANS DE PAROLES / MOTS

*Commentaires sur l'origine, l'évolution, la mort et la résurrection de quelques langues*  
Par **Carlos Prieto** avec prologue de **Carlos Fuentes**  
2<sup>ème</sup> Edition du Fonds de Culture Economique, (2007), 310 pages.

## 1. Les GAULOIS

Depuis le V<sup>ième</sup> siècle avant notre ère, la France et d'autres pays d'Europe occidentale étaient peuplés par les celtes indo-européens, connus comme gaulois en France, gallois en Grande-Bretagne, celtibères et celtes en Espagne et au Portugal.

Les Gaulois dominaient la Belgique, une partie de la Suisse et quasi tout le territoire de la France actuelle où ils ont fondé une série de royaumes unis par le même culte druide. Ils n'ont pas réussi à dominer la région de la Méditerranée, où existait, depuis le IV<sup>ème</sup> siècle, la grande ville grecque de Marseille et d'où les romains fondèrent, au II<sup>ème</sup> siècle a.C. la province narbonnaise, la Provence, qui enlaça l'Italie avec les possessions romaines d'Espagne. La Provence fut la première zone de langue latine de France et celle qui a le moins souffert de l'influence des dialectes germaniques quand se sont produites les invasions barbares à partir du IV<sup>ème</sup> siècle d.C.

### *La guerre des Gaules*

Jules César envahit la Gaule en 58 a.C. et, après une longue et cruelle guerre décrite par lui-même dans *La guerre des Gaules* défait le chef gaulois Vercingetorix et établit la domination romaine sur tout le territoire.

Comme dit le premier paragraphe de *La guerre des Gaules* :

#### **LIBER PRIMUS**

(latin)

*Gallia est omnis divisa in partes tres, quarum unam incolunt Belgae, aliam Aquitani, tertiam qui ipsorum lingua Celtae, nostra Galli appellantur. Hi omnes lingua, institutis, legibus inter se differunt.*

#### **PREMIER LIVRE**

(français)

La Gaule est divisée en trois parties : l'une habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par ceux qui s'appellent dans leur langue les Celtes et dans la nôtre les Gaulois. Tous sont différents les uns des autres par la langue, les institutions et les lois.

#### **PRIMER LIBRO**

(espagnol)

La Galia está dividida en tres partes: una habitada por los Belgas, otra por los Aquitanos, la tercera por los que en su lengua se llaman Celtas y en la nuestra Galos. Todos ellos difieren unos de otros por la lengua, las instituciones y las leyes.

Après la conquête romaine, le latin, parlé par l'armée conquérante, s'est converti à la langue de l'administration, du commerce et de l'enseignement. Le latin n'a pas remplacé immédiatement tous les dialectes gaulois qui ont subsisté jusqu'au IV<sup>ème</sup> siècle et plus tard même dans les régions montagneuses difficiles d'accès.

### *Influence des langues celtes*

Le contact entre le latin et le gaulois a eu une double influence : d'une part, dans l'accent du latin parlé dans les Gaules, et d'autre part dans le vocabulaire. Le substrat<sup>2</sup> gaulois a influencé, par exemple, dans le vocabulaire numérique et dans l'articulation des phonèmes comme le /u/. Les Gaulois utilisaient un système numérique basé sur le vingt

---

<sup>2</sup> On appelle substrat une langue dominée qui influence une langue dominante et qui s'y substitue peu à peu.

## CINQ MILLE ANS DE PAROLES / MOTS

*Commentaires sur l'origine, l'évolution, la mort et la résurrection de quelques langues*

Par **Carlos Prieto** avec prologue de **Carlos Fuentes**

2<sup>ème</sup> Edition du Fonds de Culture Economique, (2007), 310 pages.

qui était inconnu des Romains. De là l'origine des mots comme *quatre-vingts*, *quatre-vingt-dix*, etc. Jusqu'au XVII<sup>ème</sup> siècle ont subsisté des mots comme *trois-vingts*, *six-vingts* et leurs dérivés.<sup>3</sup>

Certains mots gaulois passèrent les frontières et ont été adoptés dans toute la Romanie,<sup>4</sup> comme *char*, qui est passé au latin comme *carrus*, *camisia* (chemise) et *braca* (pantalon). Moins d'une centaine de mots d'origine gauloise demeurent en français. Il est intéressant de mentionner que l'origine d'un mot gaulois en français est considérée valide si elle remplit trois conditions : ne pas exister en latin classique, exister dans le latin de base et avoir une parenté indiscutable avec les mots des langues celtes existantes aujourd'hui (l'irlandais, le breton, le gaulois).

En voici quelques exemples : *alouette*, *bouc*, *brasser*, *brasserie*, (pour la bière), *briser*, *bryère*, *char*, *cloche*, *craindre*, *lieue*, *lotte*, *mouton*, *sapin*, *saumon*, *sillon*, *valet*, *vassal*.

### 2- LES INVASIONS GERMANIQUES

La Gaule romaine connut une longue période de prospérité. Les romains n'introduisirent pas seulement une nouvelle langue ; ils ont construit d'importantes voies de communication et la Gaule est restée, durant presque cinq siècles, pleinement intégrée à l'économie internationale. Elle a changé à partir des invasions barbares.

À l'exception de l'ancienne Provincia ou Provence, la Gaule fut occupée principalement par quatre peuples germaniques : les francs au nord, les visigots au sud, les allemands à l'est, et les burgondes en Burgonde, en Franche Comté et en Rhône-Alpes. Ce furent les francs qui ont eu la plus grande importance dans la formation du français, c'est pourquoi je me référerai seulement à eux.

Les francs occupaient le territoire de la Belgique actuelle. Sous le règne de Clovis, ils ont conquis la Gaule. Un ambassadeur de l'Empire romain d'Orient vient depuis Bizance pour lui conférer le titre de consul romain. Les derniers états à s'incorporer au royaume franc de Clovis furent la Provence et la Septimanie.<sup>5</sup> Les domaines de Clovis présentaient, à cause de cela, un caractère hybride : au nord, les francs ont conservé plus longtemps leur langue, usages et coutumes ; au sud du fleuve Loire, la Gaule a continué d'être totalement galloromaine. C'est pourquoi les dialectes du sud sont demeurés plus proches du latin et ceux du nord ont refêté davantage l'impact des prononciations germaniques comme le /r/ guttural.

À la mort de Clovis, le royaume s'est démantelé parmi ses fils et a perdu l'unité qu'il avait sous l'Empire romain. Cela a favorisé la formation de dialectes régionaux. Les régions et les peuples de la Gaule sont demeurés isolés durant quatre siècles, et le latin parlé antérieurement s'est fragmenté en une série de dialectes, les langues d'*oïl* au nord, les langues d'*oc* au sud et le franco-provençal au sud-est. Plus tard, nous reviendrons sur ce point.

---

<sup>3</sup> Le français de Belgique et de Suisse diffère de celui de France dans la terminologie numérique : au lieu de *soixante-dix*, *quatre-vingts*, *quatre-vingt-dix*, les belges et les suisses disent *septante*, *octante*, *nonante* (comme en espagnol : *setenta*, *ochenta*, *noventa* y *no sesenta-diez*, *cuatro veintes*, etcétera).

<sup>4</sup> La Romanie est l'ensemble des pays latinisés dominés par Rome.

<sup>5</sup> La Septimanie correspond approximativement à la région actuellement connue comme le Languedoc.

## CINQ MILLE ANS DE PAROLES / MOTS

*Commentaires sur l'origine, l'évolution, la mort et la résurrection de quelques langues*  
Par **Carlos Prieto** avec prologue de **Carlos Fuentes**  
2<sup>ème</sup> Edition du Fonds de Culture Economique, (2007), 310 pages.

### ***Influence du christianisme sur la langue***

De la même façon que les invasions germaniques ont contribué à rompre l'unité linguistique de la Gaule, la diffusion du christianisme a oeuvré en sens contraire, c'est-à-dire celui de préserver l'unité du latin.

Le latin qui, à partir du IV<sup>ème</sup> siècle a remplacé le grec comme langue officielle de la liturgie chrétienne en Occident, a commencé à jouer un rôle unificateur pour être la langue d'enseignement des écoles et des centres ecclésiastiques où les gens avaient coutume de se réunir. Rien ne souligne si éloquemment l'influence croissante du christianisme comme la conversion de Clovis, roi des francs, qui auparavant s'était marié avec Clotilde, princesse chrétienne burgonde.

### ***La dernière invasion germanique : les Vikings ou Normands et leur influence sur la langue***

Entre le IX<sup>ème</sup> et X<sup>ème</sup> siècle, les pirates scandinaves de langue germanique, connus comme vikings ou normands (*nor-mandos* : hommes du nord), ont attaqué les côtes du nord et de l'est de la France. Charles *le Simple* finit par leur céder la partie de son territoire qui s'appellera le duché de Normandie. En 60 ans, les envahisseurs, convertis au christianisme, furent complètement romanisés. En tant que gens de mer qu'ils étaient, les vikings laisseront des traces dans le langage maritime : des mots comme *crabe, homard, quille, turbot et vague*. Le mot normand *bec*, analogue à l'allemand *bach* se reconnaît dans plusieurs noms de familles comme Annebec, Beaubec, Bolbec, Caudebec et autres.

## **3- CHARLEMAGNE ET SES DESCENDANTS.**

### PREMIERS DOCUMENTS EN PROTOFRANÇAIS <sup>6</sup> :

« *LES SERMENTS DE STRASBOURG & LES GLOSES DE REICHENEAU* »

Dans les pages traitant du latin, j'ai expliqué le paradoxe que pendant la courte renaissance carolingienne, période durant laquelle renît le latin, quand fut reconnue l'existence des langues protoromanes suite au Concile de Tours de 813, qui a permis l'usage de la *langue romane rustique* dans les sermons. L'année 813 est considérée en France comme celle de sa naissance – mais on devrait plutôt parler de la reconnaissance – du protofrançais.

L'empire germanique de Charlemagne et de son fils Ludovic le Pieux incluait les territoires de la France. À la mort de ce dernier éclata une chicane entre ses trois fils : Louis, Charles et Lotaire qui aspiraient chacun à un règne de richesse similaire. On se mit d'accord pour diviser l'empire en trois régions parallèles : l'occidentale (la future France) fut attribuée à Charles le Chauve ; l'orientale (la future Allemagne) à Louis le Germanique, et Lotaire reçut la partie centrale (nommée Lotaringie ou Lorraine) <sup>7</sup> Cette division fut ratifiée en 843 par le traité de Verdun. L'année d'avant, Louis et Charles se mirent d'accord pour obliger leur frère à accepter une telle répartition et se promirent une aide une aide mutuelle au moyen de serments solennels signés en langue « tudesque » et en « romane ». Le texte des dits *Serments de Strasbourg* nous sont parvenus grâce à un

---

NdT.- Le préfixe *proto* (du grec *protos* : premier) a le sens de "en formation" Ex. « protozoaire » animal en formation, avant l'animal.

<sup>7</sup> Destinée à disparaître et à être souce de nombreux conflits entre la France et l'Allemagne.

## CINQ MILLE ANS DE PAROLES / MOTS

*Commentaires sur l'origine, l'évolution, la mort et la résurrection de quelques langues*

Par **Carlos Prieto** avec prologue de **Carlos Fuentes**

2<sup>ème</sup> Edition du Fonds de Culture Economique, (2007), 310 pages.

document intitulé «*L'histoire des divisions entre les fils de Louis le Pieux*», écrite par Nithard, contemporain et parent des princes<sup>8</sup>

Les *Serments de Strasbourg* ont la double importance d'avoir servi de base à la fondation de la nation française et d'être le premier texte connu écrit entièrement en proto-français.

Quelques lignes desdits *Serments* disent ce qui suit :

**Proto-français :** Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro comun salvament, d'ist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo ist meon fratre Karlo, et in auidha et in cahuna cosa, sicum om per dreit son fradra salvar dift.

**Français :** Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien et notre salut commun, à partir de ce jour, en autant que Dieu me donne savoir et pouvoir, ainsi j'aiderai mon frère Charles tant dans l'aide et dans chaque chose comme tout homme doit aider son frère.

**Espagnol:** Por el amor de Dios y por el pueblo cristiano y nuestra común salvación, de este día en adelante, en cuanto Dios saber y poder me dé, así ayudaré yo a este mi hermano Carlos, tanto en ayuda y en cada una cosa así como [todo] hombre por derecho a su hermano ayudar debe.

**TABLEAU VI . 2 – Les gloses de Reichenau \***

Latin de la Vulgate	Proto-français	Français actuel	Espagnol
oves	berbices	brebis	ovejas
singulariter	solamente	seulement	solamente
coturnix	quacolla	caille	codorniz
vespertiliones	calvas sorites	chauves-souris	murciélagos
Gallia	Francia	France	Francia
jecor	ficato	foie	hígado

\* Henriette Walter, «Le français dans tous les sens», Robert Laffond, Paris, 1988, p. 68.

Un autre document important de l'histoire de la langue française est celui connu comme les *Gloses de Reichenau*<sup>9</sup> écrites au XIII<sup>ème</sup> siècle. De la même façon que les *Glosas silenses y emilianences* pour l'espagnol, les *Gloses de Reichenau* sont une sorte de dictionnaire latin-langue vernaculaire. Les *Gloses de Reichenau* contiennent 1,300 mots latins de la *Vulgate*<sup>10</sup> qui est difficile à comprendre dans sa traduction au proto-français de l'époque.

<sup>8</sup> Michèle Perret, *Introduction à l'histoire de la langue française*, Sedes/HER, Paris, 1999, p.37.

<sup>9</sup> **Reichenau**, île dans le lac de Constance (Allemagne du sud) célèbre pour son abbaye bénédictine où se sont composées les *Gloses de Reichenau*.

<sup>10</sup> **VULGATE**, nom qui, venant du latin vulgus, signifie " d'usage courant " et qui désigne la traduction latine de la Bible adoptée officiellement par l'Église catholique. Elle est l'œuvre de saint Jérôme, qui y travailla entre 391 et 405 en partant de l'original hébreu. Cette version ne réussit à s'imposer qu'au VIIe siècle. Elle fut déclarée " authentique ", c'est-à-dire normative, par le concile de Trente en 1546. Le pape Paul VI avait confié à une commission le soin d'élaborer, moyennant la prise en compte des acquis

## CINQ MILLE ANS DE PAROLES / MOTS

*Commentaires sur l'origine, l'évolution, la mort et la résurrection de quelques langues*

Par **Carlos Prieto** avec prologue de **Carlos Fuentes**

2<sup>ème</sup> Edition du Fonds de Culture Economique, (2007), 310 pages.

Dans le tableau ci-dessus, on peut constater la disparition, en proto-français et en français, de nombreux termes latins et, en d'autres cas, son éloignement.

### 4. LA LANGUE GERMANIQUE DES ROIS DE FRANCE : Influence du francique sur le français

Le francique – autrement dit la langue germanique des francs – a largement coexisté avec le latin de l'époque et a influencé d'autant le vocabulaire et l'évolution phonétique du français. Il n'existe néanmoins qu'un peu moins de 400 mots d'origine germanique dans le français actuel. En voici quelques exemples :

- Termes de la vie rurale : *gerbe, blé, bois, fourrure, framboise, jardin, troupeau, crapaud.*
- Noms des couleurs : *blanc, bleu, gris, blond, brun.*
- Autres : *baron, crèche, cruche, danser, écharpe, fauteuil, flacon, guérir, guerre, hache, honte, laid, maréchal, marquis, orgueil, poche, regarder, rôtir, soupe.*

Le contact avec le francique ajouté à l'antérieure influence gauloise, a donné une évolution marquée de la phonétique du latin parlé en France qui explique, comme je l'ai signalé avant, que le français s'est distancé beaucoup plus de la prononciation latine que l'italien, l'espagnol, le portugais, le catalan ou les langues du sud et du sud-est de la France (les langues d'oc et le franco-provençal).

Il a même fallu attendre 150 ans et se donner un changement de dynastie pour que les rois de France cessent de s'exprimer en langue germanique. On croit que le premier à parler le français ou le proto-français comme langue maternelle fut Hugues de Capet, fondateur de la dynastie capétienne, qui est arrivé au pouvoir en 987.

### 5.- LE NOM DE LA FRANCE. LE VIEUX FRANÇAIS : « La Chanson de Roland ». LE FRANÇAIS INTERMÉDIAIRE.

Le terme *France* a souffert d'une multitude de changements avant qu'on s'y réfère comme un pays qui aujourd'hui s'appelle la France.

Le nom apparaît au VI<sup>ème</sup> siècle pour désigner la région renane originaire des francs. À partir du VIII<sup>ème</sup> siècle, la *France* a commencé à remplacer le nom de la *Gaule*. Sous Charlemagne, on y désigna la totalité de son empire et, à la fin du IX<sup>ème</sup> siècle, au moment de la division en trois royaumes, selon les termes de l'accord de Verdun, on distingua trois Frances : la *France Occidentale*, la *France Médiante*, la *France Orientale*. Seule la *France Occidentale* conservera par la suite le nom de *France*. Charles le Chauve créa en 847 le *Duché de France*, domaine des futurs Capétiens<sup>11</sup>, entre les fleuves Loire

---

récents de la science biblique, une " néo-Vulgate ", dont le texte a été promulgué par Jean-Paul II en 1979. Copyright © LAROUSSE - VUEF 2001

**N.D.T.-** À l'origine, les Capétiens exerçaient leur autorité directe sur un domaine exigu, situé entre Seine et Loire. Par mariages, par achats, par conquêtes et par l'usage de leurs droits de suzerain, ils étendirent considérablement le domaine royal, hors duquel ils ne laissèrent que la Bretagne, la Bourgogne, la Flandre et l'Aquitaine. Ils mirent en place les institutions fondamentales de la monarchie française et

## CINQ MILLE ANS DE PAROLES / MOTS

*Commentaires sur l'origine, l'évolution, la mort et la résurrection de quelques langues*

Par **Carlos Prieto** avec prologue de **Carlos Fuentes**

2<sup>ème</sup> Edition du Fonds de Culture Economique, (2007), 310 pages.

et Seine. Plus tard, on appela *France* et *Isle de France* la partie nord du duché de France, centralisée dans l'Île de la Cité, à Paris. Le français de cette région finira par s'imposer aux divers dialectes français. L'Isle de France fut le siège des rois de France depuis le premier Capétien. L'extension du nom France viendra avec l'augmentation des pouvoirs et des territoires du roi, d'abord des Capétiens et ensuite sous les Valois.

Cette brève histoire de l'évolution du nom de France éclaire, en partie, les motifs de la fragmentation dialectale qui s'est produite durant le Moyen Âge, à cause de l'isolement des fermiers et des seigneurs, sur les terres de ces derniers, tout autour de leurs châteaux. Un fermier du Limousin comprenait peu un bourgon ou un de l'Île de France.

Les différences étaient même plus grandes entre les dialectes du nord de la France (les langues d'*oïl*) et celles des régions au sud de la Loire (les langues d'*oc*) qui, comme nous l'avons vu, ont été moins exposées à l'influence des langues germaniques. Les termes *oïl* et *oc* n'en viennent pas moins de Dante. Le grand écrivain choisit un seul mot, l'adverbe positif *sí* qui veut dire « si » en Italien (du latin *sic*), *oc* dans le sud de la France (du latin *hoc*) et *oïl* au nord de la France (du latin *hoc ille*). De là, les termes *langues d'oc* (aujourd'hui *occitan*) pour désigner les langues du sud de la France, et *langues d'oïl* pour celles du nord.<sup>12</sup>

Le dialecte de l'Île de France était un parmi plusieurs mais est survenu un événement capital en 987 quand Hugues Capet, duc de France fut nommé roi.<sup>13</sup> Son territoire était petit mais il jouissait d'une localisation privilégiée grâce aux fleuves Seine, Marne et Oise et à la prospérité des cultivateurs de blé de la Brie et de la Beauce. Leur richesse facilita la croissance du royaume. En 1180, quand fut couronné roi Philippe Auguste, les limites de la France s'étaient étendues au sud et à l'est. Dans le voisinage de la Cour, s'était développé un mouvement littéraire au prestige croissant, ce qui contribua à l'imposition du dialecte de cette région sur les autres dans le reste du royaume.

La littérature de cette époque se caractérisa par les *chansons de geste*, ces grands récits épiques comme la *Chanson de Roland*, la poésie courtoise (très influencée par la poésie des troubadours écrites / dites en langues d'*oc*) et la littérature populaire comme le *Roman de Renart* (satires allégoriques d'animaux). Voici un exemple du vieux français de la *Chanson de Roland* (vers 1180) avec sa traduction littérale en français et en espagnol actuels.

**Vieux français :** Dist Oliviers: Paien ont grand esforz ; De noz Franceis mei semble avoir poi : Compaing Rolanz, kar sonez vostre corn, Si'l odrat Charles, si retournerat l'ost.

---

développèrent une administration centralisée. Les Capétiens directs eurent pour successeurs les Valois, issus d'une branche collatérale. Copyright © LAROUSSE - VUEF 2001

<sup>12</sup> *Hoc* signifie "ese" o "eso" en espagnol / « ceci » ou « cela » en français. C'est assez courant d'utiliser *eso* en espagnol comme équivalent de *si*. *Hoc ille* se contracte en *oïl*, qui est à l'origine de « oui » en français. Les langues d'Italie furent appelées par Dante « langues de oui » ou « lenguas de sí ».

<sup>13</sup> **CAPÉTIENS.**- Dynastie de rois qui se succédèrent sur le trône de France de 987 à 1328. Également dite "des Capétiens directs", la dynastie fut fondée par Hugues Capet en 987 et succéda aux Carolingiens. Elle comprend les souverains Hugues Capet (987-996), Robert II le Pieux (996-1031), Henri Ier (1031-1060), Philippe Ier (1060-1108), Louis VI le Gros (1108-1137), Louis VII (1137-1180), **Philippe II Auguste** (1180-1223), Louis VIII (1223-1226), Louis IX (Saint Louis, 1226-1270), Philippe III le Hardi (1270-1285), Philippe IV le Bel (1285-1314), Louis X le Hutin (1314-1316), Philippe V le Long (1316-1322), Charles IV le Bel (1322-1328). Copyright © LAROUSSE - VUEF 2001

## CINQ MILLE ANS DE PAROLES / MOTS

*Commentaires sur l'origine, l'évolution, la mort et la résurrection de quelques langues*

Par **Carlos Prieto** avec prologue de **Carlos Fuentes**

2<sup>ème</sup> Edition du Fonds de Culture Economique, (2007), 310 pages.

**Français :** Oliviers a dit: Les païens ont de grandes forces ; Quant à nous Français, il me semble que nous en avons peu. Compagnon Roland, veuillez sonner votre corne Pour que Charles l'entende et que son armée s'en retournent (battent en retraite)

**Español:** Dijo Oliveros: Los paganos tienen grandes fuerzas; De nosotros franceses me parece que hay pocas. Compañero Rolando, por favor sonad vuestro corno Que lo oiga Carlos y el ejército retornará.

### *Le français intermédiaire: François Villon*

L'ère du français intermédiaire se situe entre 1350 et 1600. C'est alors que s'est constitué le système linguistique qui a donné naissance au français moderne. Beaucoup plus compréhensible aux oreilles acuelles est la poésie de François Villon (1430- 1463) :

**Français int. :** Povreté tous nous suyt et trace : Sur les tombeaulxt de mes ancestres, Les ames de quelz Dieu embrasse, On n'y voyt couronnes ni sceptres.

**Français mod. :** La pauvreté nous suit et nous entoure : Sur les tombeaux de mes ancêtres, Les âmes que Dieu embrasse, On n'y voit ni couronne ni sceptre.

**Español:** La pobreza a todos nos sigue y alcanza: Sobre las tumbas de mis ancestros, Las almas de las cuales Dios abraza, Uno no ve coronas ni cetros.

## 6.- LE FRANÇAIS : RAISON D'ÉTAT. XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> SIÈCLE.

Le document *Ordres Royaux de Villers-Cotterêts*, signé en 1539 par François I est fondamental dans l'histoire du français. Les *Ordres Royaux* consacrent la victoire du français comme langue officielle et stipule que tous les actes administratifs soient communiqués et publiés en français et non en latin, comme c'était alors la norme.

Quelques années auparavant, en 1530, François I créa une institution qui signifiait un changement dans les relations avec les ecclésiastiques traditionnalistes de la Sorbonne, où tous les cours étaient donnés en latin. Il s'agit du Collège des Trois Langues (hébreu, grec et latin), qui se convertirait ensuite à Collège Royal, l'actuel Collège de France. Ce fut là où, pour la première fois, un petit noyau de professeurs donna des cours de haut niveau en français.

Quelques dates illustrent le progrès du français en relation avec le latin :

- En 1501, 9 de chaque livre publié à Paris étaient en latin.
- En 1523 apparaît la première traduction au français du Nouveau Testament, oeuvre de Jacques Lefebvre d'Étaples.
- À partir de 1550, le nombre de livres publiés en français surpasse ceux qui paraissent en latin.<sup>14</sup>

### *Création de l'Académie Française.*

Richelieu créa en 1635 l'Académie Française pour forger une langue claire, élégante et précise, digne du royaume unifié. L'article XXIV des statuts précise que « la fonction de l'Académie sera de travailler avec grand soin et avec toute la diligence possible pour donner de vraies règles à notre langue et la rendre pure, éloquente et capable de traiter des arts et des sciences ». En 1637, René Descartes publia *Le Discours de la Méthode*, première oeuvre philosophique écrite originellement en français.

<sup>14</sup> Joel Cornette, article de la revue *L'Histoire*, No. 248, novembre 2000, Paris, p.42

## CINQ MILLE ANS DE PAROLES / MOTS

*Commentaires sur l'origine, l'évolution, la mort et la résurrection de quelques langues*  
Par **Carlos Prieto** avec prologue de **Carlos Fuentes**  
2<sup>ème</sup> Edition du Fonds de Culture Economique, (2007), 310 pages.

### 7.- LE XVIII<sup>ème</sup> SIÈCLE : PRIMAUTÉ DU FRANÇAIS EN EUROPE

Le prestige de la culture et de la langue française fut énorme au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Les précepteurs et institutrices français couvrent l'Europe. Frédéric II de Prusse fait construire son Palais de Sans-Souci selon le modèle de Versailles, et en 1742, se renouvelle l'Académie de Berlin, dont les travaux et délibérations seront désormais en français. En Espagne coexistent les figures du *petimetre* (*petit maître*), personnage ridicule et qui s'habille en suivant la mode française et celle de l'*afrancesado* (*affrancisé*) nom culte qui parle correctement le français et qui tente d'implanter en Espagne les idées de la philosophie des Lumières. En Pologne et en Russie, on l'apprend avec intérêt. La langue se convertit à celle de la diplomatie, et les grands traités se rédigent en français se substituant au latin.

### 8.- LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : L'ENCOURAGEMENT DE « LA LANGUE DE LA LIBERTÉ » AU DÉPENS DES DIALECTES LOCAUX

Pendant le XVIII<sup>ème</sup> siècle, le français s'est imposé progressivement dans les villes, mais dans les campagnes, les langues locales continuent de prévaloir. La Révolution française a donné lieu aux premières attaques radicales contre les langues locales.

Dice Talleyrand dans son rapport de 1791 à l'Assemblée Constituante : « *Les écoles primaires vont mettre fin à cette étrange inégalité : la langue de la Constitution et des lois sera enseignée à tous et cette multitudes de dialectes corrompus, dernier vestige de la féodalité, devront, à plus forte raison, disparaître. La force des choses l'exige* ». <sup>15</sup>

À la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, la majorité des Français ne parlait pas ou parlait français incorrectement. Barère, au nom du comité de Salut Public, dit à la convention du 8 Pluvial de l'an II (27 janvier 1794) : « *Le fédéralisme et la superstition parlent breton ; l'immigration et la haine de la république parlent allemand ; la contre-révolution parle italien et le fanatisme parle basque. Rompons avec ces instruments du mal et de l'erreur* ». <sup>16</sup>

La Convention décide de l'envoi immédiat de professeurs « *qui devront enseigner tous les jours la langue française et la Déclaration des Droits de l'Homme à tous les jeunes citoyens des deux sexes dans les régions où l'on ne parle pas français* ».

L'abbé Grégoire présente à la Convention en 1794 son *Rapport sur la nécessité d'éliminer les langues locales et d'universaliser l'usage de la langue française* et dit :

On peut uniformiser la langue d'une grande nation de telle sorte que tous les citoyens puissent communiquer sans problème leurs idées. Cette entreprise, qui n'a pas été réalisée pleinement par aucun peuple, est digne du peuple français qui centralise tous les aspects de l'organisation sociale et qui doit veiller avec tout le zèle qu'il soit possible d'y consacrer, dans une République une et indivisible, l'usage unique et invariable de la langue de la liberté. <sup>17</sup>

Malgré ces dispositions, les langues locales survivront sur tout le territoire. Son affaiblissement définitif fut une conséquence de la Loi Jules Ferry de l'Instruction Publique en 1882.

---

<sup>15</sup> Henriette Walter, *op. cit.*, p. 116.

<sup>16</sup> Jean-François Chenet, *L'Histoire*, novembre 2000, p. 52.

<sup>17</sup> Michèle Perret, *op. cit.*, p. 61.

## CINQ MILLE ANS DE PAROLES / MOTS

*Commentaires sur l'origine, l'évolution, la mort et la résurrection de quelques langues*  
Par **Carlos Prieto** avec prologue de **Carlos Fuentes**  
2<sup>ème</sup> Edition du Fonds de Culture Economique, (2007), 310 pages.

### 9. XIX<sup>ème</sup> SIÈCLE : LA LOI FERRY XX<sup>ème</sup> SIÈCLE : LA RECONNAISSANCE DES LANGUES LOCALES

La Loi Ferry de 1882 imposa l'obligation scolaire du français en même temps que l'interdiction absolue d'utiliser à l'école les dialectes locaux, incluant pendant la récréation sous peine de sanctions humiliantes. L'un des objectifs de ladite loi était de contribuer à éliminer les différences entre Français et d'aider les citoyens les plus attardés à avoir égalité des chances.<sup>18</sup>

D'autres facteurs qui contribuèrent à diminuer l'usage des langues locales furent l'industrialisation généralisée, le service militaire, le développement des transports routiers et ferroviaires, la radio (1920) et la télévision (1950).

Mais la situation commença à changer à partir de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. La Loi Deixonne de 1951 qui permet l'enseignement public du basque, du breton, du catalan et de l'occitan, ce qui facilita la fondation d'écoles primaires qui enseignent en langues nationales, telles que les « Brésolles » dans la région catalane, les « D'iwans » en Bretagne et les « Ikatoles » au pays Basque.

#### *La « menace » de l'anglais*

Les autorités gouvernementales françaises déterminèrent que la compétence de la langue anglaise représentait une menace réelle pour le français et que « l'importation » de mots anglo-américains devenait excessive, particulièrement après la seconde guerre mondiale. Les Commissions ministérielles de terminologie et de néologismes, créées à partir de 1972, publièrent des dispositions officielles qui rendirent obligatoires pour l'administration française l'usage de termes français au lieu de mots anglais. Quatre exemples : au tennis on ne doit pas dire *tie-break* mais *jeu décisif* ; *baladeur* remplace *walkman*, *logiciel* et non *software* et plus récemment : *courriel* plutôt que *e-mail*.<sup>19</sup>

### 10. LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

Il est évident que le français est une langue internationale qui a franchi depuis longtemps les frontières de France. Ce fut la langue de la diplomatie européenne depuis l'époque de Louis XIV jusqu'au Traité de Versailles qui mit fin à la guerre de 1914-1918. À partir de ce temps le français a perdu du terrain, principalement devant le poids croissant de l'anglais. Néanmoins, il continue d'avoir un rôle fondamental dans la communauté internationale. C'est aujourd'hui avec le chinois, l'anglais, l'espagnol, le russe et l'arabe une langue officielle des Nations Unies où il est parlé par 48 délégations sur un total de 159. Il est considéré comme l'une des grandes langues de la culture, de l'art et de la science.

Le français est parlé comme langue maternelle par 70 millions de personnes et, si l'on tient compte des personnes qui le parlent comme deuxième langue, le chiffre atteint autour de 129 millions.<sup>20</sup>

<sup>18</sup> Ces mêmes propositions aidèrent d'autres gouvernements, entre autres ceux du Mexique du XIX<sup>ème</sup> siècle et une bonne partie du XX<sup>ème</sup> siècle à stimuler l'étude de l'espagnol aux dépens des langues indigènes.

<sup>19</sup> Décret publié par le *Journal Officiel* du 30 juin 2003.

<sup>20</sup> Michèle Perret, *op. cit.* p. 71.

## CINQ MILLE ANS DE PAROLES / MOTS

*Commentaires sur l'origine, l'évolution, la mort et la résurrection de quelques langues*

Par **Carlos Prieto** avec prologue de **Carlos Fuentes**

2<sup>ème</sup> Edition du Fonds de Culture Economique, (2007), 310 pages.

C'est l'unique langue officielle en France, dans ses Départements d'Outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane française, St-Pierre-et-Miquelon et La Réunion) et dans ses Territoires Outre-mer (Mayotte, Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna), en plus des 13 pays africains : <sup>21</sup> Bénin, Burkina Faso, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Niger, Rwanda, Sénégal, Togo, République Centre Africaine et République Populaire du Congo.

Comme langue officielle <sup>22</sup> jointe à quelqu'autre, on parle français en Belgique (avec le flamand et l'allemand) ; au Luxembourg (avec l'allemand et le luxembourgeois) ; en Suisse (avec l'allemand, l'italien et le romanche) ; au Canada (avec l'anglais) ; en Haïti (avec le créole) ; dans les Comores, les Seychelles et le Vanuatu ; en Polynésie française (avec le tahitien) ; au Burundi (avec la langue locale) ; au Cameroun (avec l'anglais) ; à Madagascar (avec la langue locale) ; au Rwanda (avec la langue locale et l'anglais) et au Tchad (avec l'arabe).

### 11. COMMENTAIRES AU SUJET DE L'ORTHOGRAPHE.

L'orthographe du français procède, bien sûr de l'orthographe latine. Les 23 lettres de l'alphabet latin n'incluaient pas le **j** ni le **v**. Malgré l'insuffisance des lettres latines pour représenter les sons du français naissant, l'écriture du XII<sup>ème</sup> siècle était presque phonétique, comme on peut le constater dans les exemples suivants :

*Mots français (équivalent espagnol)*

Clair	(claro)
Hier	(ayer)
Femme	(mujer)
Abbé	(abate)

*Orthographe du XII<sup>ème</sup> siècle*

cler
ier
fame
abe

Afin d'éviter les confusions dans les textes juridiques et administratifs, on a introduit au XIII<sup>ème</sup> siècle des modifications orthographiques empruntées généralement des étymologies latines : *Vint* (veinte) se change en *vingt* (équivalent de *vingenti*) pour éviter les confusions avec *vint* (passé simple de *venir*) ; *doit* (dedo) acquiert un *g* (*doigt*) pour ne pas le confondre avec *doit* (présent du verbe *devoir*) ; quant au mot *sain* (santo) on a eu recours au latin *santus* pour écrire *saint* et le distinguer de *sain* (sano), et ainsi de suite.

Au XVI<sup>ème</sup> siècle, on introduit les consonnes **j** et **v** dans les textes écrits et au XVIII<sup>ème</sup> siècle, on établit une « nouvelle » orthographe. Les consonnes intérieures non prononcées disparaissent. *Mesme* et *teste* s'écriront *même* et *tête* respectivement, mais cet effort simplificateur est demeuré tronqué sans pouvoir être généralisé. De là subsistent, par exemple, *baptême*, *sculpteur*, *compter* et beaucoup d'autres mots dans lesquels les consonnes intérieures sont muettes. Grâce à Voltaire, *étais* et *François* remplacent *étois* et *François* mots dans lesquels *ois* se prononçait *ais*.

La troisième édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1740) est à la base de l'orthographe moderne, mais ce n'est pas avant la sixième édition (1835), basée sur une orthographe étymologique, qu'elle acquiert son rôle normatif. On introduit les lettres grecques (*analyse* et *misanthrope* s'écriront *analyse* et *misanthrope*) et on réintroduit les consonnes

<sup>21</sup> C'est l'unique langue officielle, mais bien sûr, pas la seule langue parlée dans ces pays.

<sup>22</sup> Il est difficile d'estimer le nombre de francophones de langue maternelle dans la majeure partie des pays africains cités ici. En tous cas, ils sont minoritaires.

## CINQ MILLE ANS DE PAROLES / MOTS

*Commentaires sur l'origine, l'évolution, la mort et la résurrection de quelques langues*

Par **Carlos Prieto** avec prologue de **Carlos Fuentes**

2<sup>ème</sup> Edition du Fonds de Culture Economique, (2007), 310 pages.

supprimées. Le respect de l'orthographe devient obligatoire tant à l'université que dans l'administration publique.

Au XX<sup>ème</sup> siècle, se succèdent sans succès des projets additionnels de réformes orthographiques. La plus récente fut celle de 1990, proposée par le premier Ministre Michel Rocard et préparée par le Conseil Supérieur de la Langue Française. Il s'agissait d'une réforme minime qui seulement affectait 1,200 mots, mais elle a échoué suite à la réaction négative de l'opinion publique. Elle ne manque pas de notoriété – ni même d'admiration – l'intention de supprimer l'accent circonflexe et autres minuties pour avoir suscité une protestation enflammée de groupes importants de lecteurs.

L'orthographe française est de nos jours un système extrêmement compliqué dont le manque de logique est surpassé par l'anglais. Comme petite démonstration de ses incohérences orthographiques, voyez le tableau VI.3.

TABLEAU VI.3.

### *Quelques-unes des incohérences de l'orthographe française*

*Orthographe égale mais prononciation différente :*

*Ch* sonne comme *k* dans *choléra* mais comme *sh* dans *chirurgien*.

*Qu* sonne comme *k* dans *équilibre* mais comme *cu* dans *équateur* ou *équilatéral*.

*Emme* sonne comme *am* dans *femme* mais comme *em* dans *gemme*.

*Mon* sonne comme *e* dans *monsieur* mais comme *mon* dans *monseigneur*.

*Ent* est muet dans *couvent* (verbe « couver » en français) mais sonne comme *en* dans *couvent* (nom).

*Le phonème /s/ a six (6) orthographes différentes mais des prononciations identiques :*

**S** : *sale* ; **SS** : *caisse* ; **C** : *cité* ; **Ç** : *français* ; **SC** : *sceau* ; **T** : *inertie*.

L'orthographe française a été à l'origine de controverses passionnées. Je transcris ci-dessous quelques commentaires pertinents :

« *L'orthographe est le principe de la littérature* » [Sainte-Beuve]

« *L'absurdité de notre orthographe est bien connue mais en vérité, c'est l'une des inventions les plus folles du monde. C'est une collection d'erreurs étymologiques fixées artificiellement par des décisions inexplicables* » [Paul Valéry]

« *Quel intérêt y a-t-il à simplifier l'orthographe sous prétexte que quelques jeunes crétiens sont rebelles à son apprentissage ?* » [Théophraste].<sup>23</sup>

« *L'orthographe française a seulement deux siècles de retard* » [Catach]

L'une des transformations du français en relation avec le latin et autres langues romanes c'est, comme je l'ai déjà indiqué, la réduction syllabique. À cause de « l'usure » phonétique dont a souffert le français, il existe un nombre beaucoup plus grand de mots

<sup>23</sup> Théophraste était le pseudonyme d'un célèbre éditorialiste des années 1960-1980.

## CINQ MILLE ANS DE PAROLES / MOTS

*Commentaires sur l'origine, l'évolution, la mort et la résurrection de quelques langues*

Par **Carlos Prieto** avec prologue de **Carlos Fuentes**

2<sup>ème</sup> Edition du Fonds de Culture Economique, (2007), 310 pages.

d'une ou deux syllabes dans cette langue qu'en latin ou qu'en d'autres langues romanes.

C'est évident dans les exemples du tableau VI.4.

TABLEAU VI.4				
<i>Exemples de compression syllabique du français</i>				
<i>Latin</i>	<i>Espagnol</i>	<i>Portugais</i>	<i>Italien</i>	<i>Français</i>
Claritate	claridad	claridade	clarità	<b>clarté</b>
Muro	muro	muro	muro	<b>mur</b>
Ficatum	hígado	fígado	fegato	<b>foie</b>
Acqua	agua	agua	acqua	<b>eau</b>
Tempos	tiempo	tempo	tempo	<b>temps</b>

*Sain, Saint, seing*<sup>24</sup>, *cin(q)* se prononcent de la même manière : « **homophones** » mais non « **homographes** » i.e. *s'écrivent différemment* (note du traducteur)

*Ver, vert, verre, vair, vers*<sup>25</sup> se prononcent de la même manière : « homophones »

Le français se prête particulièrement bien, pour la raison antérieure, aux jeux de mots appelés calembours ou proverbes :

*Gall, amant de la reine, alla, tour magnanime*

*Galamment de l'Arène à la Tours Magne à Nîmes* [Marc Monnier]

*Entre deux mots / maux, il faut choisir le moindre* [Paul Valery]<sup>26</sup>

*On s'enlace, puis on s'en lasse; c'est l'amour.* [Sacha Guitry]

*Quant on est Maure / mort, c'est pour longtemps !*<sup>27</sup>

*Que d'écrits vains ! Que d'écrivains !*<sup>28</sup>

Parfois le calembour est accidentel :

*Et le désir s'accroît lorsque l'effet recule*<sup>29</sup> [Corneille, *Polyeucte*]

*Je suis romaine, hélas! , puisque mon époux l'est*<sup>30</sup> [Corneille, *Polyeucte*]

<sup>24</sup> *Seing* vient du latin *signum* et signifie "signature".

<sup>25</sup> Le français *vair* signifie « vrai », i.e. la peau de martre petit-gris; en héraldique, c'est une sorte d'émail qui couvre l'écusson. [N.d.T. *Vers* est la préposition indiquant la direction]

<sup>26</sup> Henriette Walter, *Le français dans tous les sens*, Éditions Robert Laffont, Paris 1988, p. 260.

<sup>27</sup> Alphonse Allais, cité par Thierry Leguay, *Dans quel état j'erre? Trésors de l'homophonie*, p. 17, Mots et Cie, Paris 2001.

<sup>28</sup> Alphonse Allais, cité par Thierry Leguay, *op. Cit. P.17*

<sup>29</sup> Henriette Walter, *op.cit.* p. 260. Comme ce calembour est moins clair, je pourrais l'exprimer ainsi : « Et l'effet s'accroît lorsque les fesses reculent ».

<sup>30</sup> Confusion entre époux et poulet.

## CINQ MILLE ANS DE PAROLES / MOTS

*Commentaires sur l'origine, l'évolution, la mort et la résurrection de quelques langues*

Par **Carlos Prieto** avec prologue de **Carlos Fuentes**

2<sup>ème</sup> Edition du Fonds de Culture Economique, (2007), 310 pages.

Par sa clarté syllabique, l'espagnol a moins de mots homophones, mais il a aussi des calembours comme les suivants – même s'il doit emprunter des mots étrangers 😊 :

Y mi voz que madura → *Et ma voix qui mue*

Y mi bosque madura → *Et mon bois / poil qui mûrit*

Y mi voz quemadura. → *Et ma voix qui mue*

Y mi voz quema dura → *Et ma voix qui brûle fort* [Xavier Villaurrutia]

Kants y Nietzches y Shopenhauers → *Kant, Nietzches et Shopenhauers*

Ebrios de cerveza y azur → *Ivres de bière et d'azur*

Iban, gracias al calembour, → *Allaient, grâce au calembour,*

A tomarse su chop en Auer's → *Boire leur pot chez Auer* [Rubén Darío].

Voyons trois autres exemples qui jouent avec les homophones du français :

Dans une réception, une dame, qui présentait Victor Hugo à l'ambassadeur russe Kisslev, lui dit : « *Moi, j'aime beaucoup Monsieur Kisslev* » ce à quoi le poète répondit : « *Moi, je préfère Madame Qui s'couche* »

Les Arabes du Caire sont antisémites et les sémites sont anti-Caire!<sup>31</sup> / antiquaire

Les Russes sont généralement très propres. On a raison de dire, en parlant d'eux : les populations slaves. / se lavent

La compréhension syllabique du français est à l'origine des deux calembours et exercices linguistiques aux sons étranges :

Mon thé m'a ôté ma toux. Qui m'a ôté ma toux ? Mon thé m'a ôté ma toux.

La pie niche haut. L'oie niche bas. Où niche l'hibou ? L'hibou niche ni haut ni bas.

Les homophones du français expliquent qu'on a pu faire une différence si inattendue autant que comique entre le texte dicté par un professeur dans une classe de français et ce qu'un élève a écrit :

Texte dicté : « *...les poules sortirent du poulailler dès qu'on leur avait ouvert la porte* »

Texte écrit : « *...les poules sortirent du poulailler; des cons leur avaient ouvert la porte* »

Un autre élève a fait une erreur encore pire dans une dictée au sujet de la conversion du roi franc Clovis et de ses soldats au christianisme, la religion de l'épouse de Clovis :

Texte dicté :

« *Clovis embrassa le culte de sa femme et tous ses soldats firent de même...* »

Texte écrit :

« *Clovis embrassa le cul de sa femme et tous ses soldats firent de même...* »

**Achévé de réviser ce jeudi, 4 mars 2010... sur ces propos scabreux !** 😊

---

<sup>31</sup> Ce calembour présuppose évidemment que le locuteur «sache le français »